



L'INFO

Semaine 52 du 22 au 28 Décembre 2025

Édito :

Le brouillard avant la nuit . Ou on se ressaisit ?

Un gouvernement qui assène, avec une majorité improbable, un budget de la sécurité sociale poursuivant la casse d'un système de santé en chemin pour la ruine.

Il réduit, dans un même temps des restrictions mises sur les poisons déversés au nom des intérêts du marché.

Une majorité d'habitant.e.s, pour qui l'accès à la santé est la priorité, mais qui, dans le brouillage et la cacophonie médiatique ne sais comment résister. Des objectifs pour une humanité assumant les nécessaires changements à une vie meilleure ou tout simplement possible, noyés sous la peur de l'immigration et des guerres.

Les défenseurs de la mondialisation capitaliste et ceux de sa version repliée occupent les rouages médiatiques et multiplient les surenchères.

Face à un budget qui réduit le droit à la santé des habitants, la quasi unanimité des organisations de médecins libéraux se lance dans une action ...pour les dépassements d'honoraires.

Il doit bien y avoir une tension compréhensible entre les gestionnaires-financiers et les professionnels, mais faut il que le communautarisme soit développé pour que ce bras de fer ultra-corporatiste puisse être proposé comme un moyen de changer ?

Les courageuses prises de position du très minoritaire SMG * semblent à contre courant. Les interpellations de nos comités permettront elles la prise de conscience sur l'obligation de se servir du volant plus que de l'accélérateur ?

Henri (Sud Aveyron)

* voir communiqué dans les dossiers

Sommaire :

- **L'écho des comités : pages 2 à 5**
- **Autres infos locales : page 5**
- **Dossiers : pages 6 et 7**
- **Culture et santé : page 8**

L'écho des comités :

MAYENNE

Excédés !

Dans la presse de ce jour, il est fait état d'une demande d' « autorisation pour fonctionner en antenne de médecine d'urgence ouverte au moins 12 heures par jour » qui aurait été déposée auprès de l'ARS le 12 décembre.

Le Conseil de Surveillance du CHNM s'est réuni mardi 16 décembre. La question du passage en AMU ne figurait pas à l'ordre du jour. Il n'en a jamais été question avant que l'une des participantes l'évoque et que sa question génère de la part du directeur la phrase « La demande d'autorisation de passage en AMU va être déposée ». Alors qu'elle l'était apparemment depuis 4 jours.

Selon l'Article L6143-1 du Code de la santé publique, « le conseil de surveillance se prononce sur la stratégie et exerce un contrôle permanent sur la gestion de l'établissement ». Le Conseil de Surveillance n'a pourtant pas eu à se prononcer sur le passage en AMU. C'est une faute. Nous demandons le retrait de la demande d'autorisation et la mise à l'ordre du jour du prochain CS de ce point afin que le CS puisse se prononcer.

L'article évoque une autorisation délivrée « pour sept ans ». Les députés Yannick Favennec et Guillaume Garot ont contacté à plusieurs reprises l'ARS qui leur a parlé d'une autorisation qui serait revue au bout d'1 an.

1 an, c'est déjà trop ! Alors sept !

AUDACE53 a toujours souhaité pouvoir discuter, argumenter dans la clarté et la transparence. Ce n'est apparemment pas le cas pour toutes les parties.

2000 manifestants ont réclamé dans les rues de Mayenne le 13 décembre dernier la réouverture nocturne régulière des Urgences du CHNM dans un avenir proche. Ce n'est pas pour accepter qu'on laisse planer le doute sur les 7 prochaines années.

La circonspection est d'autant plus grande que nous avons appris par la bouche d'un responsable que l'ARS avait envisagé il y a quelques semaines de fermer purement et simplement les Urgences nuit ET JOUR !!!

Peut-on être certain qu'il n'y a plus, à court ou moyen terme, la volonté de se débarrasser des Urgences du CHNM ?

AUDACE53 rappelle que le 26 juin 2021, 2000 manifestants étaient descendus dans la rue. Le 9 octobre suivant, ils étaient près de 4000 car l'ARS n'avait pas respecté les engagements pris quelques semaines plus tôt.

A bon entendeur

MARMANDE

Tous les vendredis devant NOTRE HÔPITAL.

Le point sur le rapport de la cour des comptes, la mobilisation des soignants, le silence de l'Ars, l'absence de l'Ars au conseil de surveillance.

Rencontre population, soignants le 3 février !

Priorité à l'accès aux soins de proximité !

Déposez vos idées dans la boîte à idées.

Bonnes fêtes de fin d'année !

ST AFFRIQUE

Bâillonner les usagers pour mieux fermer

Au changement de Représentants des Usagers à la CDU, l'ARS, sur intervention probable de la Direction de l'hôpital, a exclu le représentant du Manifeste, qui en assurait la présidence. Au nom du « pluralisme » c'est donc trois associations qui ont été choisies pour les quatre sièges. L'une se voyant attribuer deux pour exclure la représentation de la coordination

Dans la foulée, c'est la représentation du Manifeste au Conseil de Surveillance qui a été supprimée, sans en être même informée ! Mais là erreur de précipitation, le changement de représentation n'étant pas prévu avant Avril, a du être annulé...

Le Manifeste a engagé des recours administratifs et interpelle les élus, les soignants et les habitants pour soutenir sa démarche.

Faire taire les usagers c'est certainement plus simple pour cacher une fermeture derrière des fumées médiatiques. Mais ça choque beaucoup de gens.

A suivre

ARDÈCHE

Les urgences de l'hôpital de Crest fermées durant 41 heures

Le Dauphiné Libéré - 24 déc. 2025

Après [l'hôpital privé de Guilherand-Granges](#), en Ardèche, c'est au tour du centre hospitalier de Crest d'annoncer une fermeture temporaire de son service des urgences. Les portes seront fermées du vendredi 26 décembre à 16 heures au dimanche 28 décembre à 9 heures.

Drôme Urgences de l'hôpital de Valence débordées : la CGT tire la sonnette d'alarme

DOURDAN

Menaces sur l'hôpital

Des menaces pèsent à nouveau sur l'hôpital de Dourdan suite au rapport public de la Chambre Régionale des Comptes.

https://actu.fr/ile-de-france/etampes_91223/centre-hospitalier-sud-essonne-la-cour-des-comptes-alerte-sur-la-situation-financiere-degradee-et-critique_63522462.html

Ce rapport pointe clairement le site de Dourdan et la CRC appelle à une restructuration et transfert d'activités dans le cadre de son label "hôpital de proximité".

(...)

L'appellation "hôpital de proximité" désigne surtout un accès aux soins limités transformant peu à peu le site de Dourdan en gériatrie. En effet dans le décret du 12 mai 2021, qui nous avait particulièrement alerté, il est clairement exprimé qu'un établissement bénéficiant du label "hôpital de proximité" assure les soins de premiers recours, les consultations avancées spécialisées se font avec des partenaires externes/internes privés, il n'y a pas d'obstétrique ni de chirurgie. C'est comme cela que la gynécologie a été remplacé par un cabinet privé PointGyn, que la chirurgie ne se fait plus en hospitalisation

court séjour et que la radiologie se voit concurrencée par Olympes-Ramsay santé en centre-ville.

Nous sommes inquiets suite aux recommandations de la CRC sur le sujet de la pédiatrie qu'elle désigne comme un service coûteux sur les lignes de gardes et préconise un transfert sur Étampes comme d'ailleurs pour les soins critiques (réanimation, soins continus et intensifs) et la chirurgie ambulatoire. Le site d'Étampes étant transformé dans le dernier projet médical d'établissement en « Campus santé », c'est à lui d'accueillir ses services spécialisés.

La CRC explique que selon l'article L. 6111-3-1 du code de la santé publique, un hôpital de proximité assure le premier niveau de gradation des soins et (...) peut pratiquer certains actes chirurgicaux programmés et conserver certaines activités spécialisées. Or ce décret n'a jamais été publié, ce qui ouvre des possibilités de maintenir des activités qui ne devraient plus être accueillies à l'hôpital de Dourdan. Ces activités pourraient être supprimées en cas de parution du décret du conseil d'état.

Nous avions prévenu que les dérogations envisagées par le gouvernement et utilisées par le maire de Dourdan pour garantir le maintien à long terme des services spécialisés dans l'hôpital de Dourdan pourraient être remises en cause un jour.

Le pire c'est que la CRC reproche une baisse d'activité en obstétrique et chirurgie alors que c'est l'ARS elle-même qui a fait supprimer ces activités sur le site de Dourdan (...) en échange des subventions promises !

De plus lors de la fusion des 2 établissements en 2011 l'hôpital de Dourdan était en bonne santé financière contrairement à Etampes.

Les patient-es et du personnel de l'hôpital venus à notre rencontre sur notre stand lors du marché Noël se questionnent beaucoup et craignent des suppressions de services sur le site de Dourdan.

Nous avons demandé un RDV d'urgence au directeur du CHSE qui nous a répondu favorablement en nous le fixant au 26 janvier 2026.

Mobilisation à suivre !

Nous restons mobilisés pour sauvegarder nos 2 hôpitaux sur les sites de Dourdan et Étampes avec tous leurs services

<https://coordination-defense-sante.org/2025/12/dourdan-menaces-sur-hopital-suite-rapport-de-la-chambre-regionale-des-comptes/>

CHÂTEAU-THIERRY

Alerte à la maison de retraite Bellevue.

Depuis le mois de septembre, aucun médecin senior n'est en poste au sein de l'établissement. L'interne actuellement présente exerce sans encadrement médical, le personnel soignant travaille ainsi dans une situation d'insécurité, faute de pouvoir s'appuyer sur un médecin senior capable de prendre des décisions médicales au quotidien.

Par ailleurs, une convention indispensable avec des orthophonistes devait être mise en place. Promise depuis deux ans, elle n'a toujours pas été signée. Combien de temps encore les résidents devront-ils attendre pour bénéficier de soins adaptés ?

À ce jour, aucune information n'a été communiquée aux familles concernant les tarifs du prix de l'hébergement envisagés par la direction. Pourtant, les familles disposent théoriquement de la possibilité de contester ces tarifs avant le 31 décembre — encore faudrait-il être informées. Le collectif des familles demande donc transparence et communication sur les chiffres transmis au Conseil départemental.

Pour rappel, en janvier 2025, une augmentation de 21% avait été imposée sans concertation. Grâce aux mobilisations, celle-ci a été ramenée à 13%. Après cette hausse

déjà inacceptable, le collectif des familles refuse toute autre augmentation tant qu'un audit indépendant de la maison de retraite n'aura pas été réalisé. Elles disent non au racket des familles mis en œuvre par le maire de Château-Thierry, Président de la CARCT et Conseiller Départemental, avec la complicité du Directeur de l'Hôpital de Soissons et responsable de Bellevue et de la partie soin des maisons de retraite de la CRCT.

La question de la qualité des repas suscite également de fortes inquiétudes. Enfin, le rapport de la Cour régionale des comptes a pointé des dysfonctionnements du Conseil de la vie sociale

([Plus d'informations sur le site de la coordination](#))

Autres infos locales :

DIGNE LES BAINS

À l'initiative de la CGT, une trentaine de personnels se sont donné rendez-vous pour aller voir la direction, sont tous entrés dans le couloir de la direction et ont demandé à être reçus par un directeur. Sur 18, un seul était présent : un directeur des soins, qui est sorti de son bureau pour échanger avec les personnels en colère.

Ils ont dénoncé ce plan et toutes les méthodes utilisées.

- « Des collègues à qui on a déchiré leur contrat devant leurs yeux. »
- « Des annonces de fin de contrat faites entre deux portes. »

C'est très méprisant et inhumain !

Une soignante a déclaré : « ce n'est pas dans la presse qu'il faut être bienveillant avec les agents, mais dans la gestion des personnels au quotidien. »

Il est dit que le plan d'économies et de licenciements est reporté dans la presse, mais que deviennent tous les agents à qui on a annoncé que leur contrat s'arrêtait au 31 janvier 2026 ?

Le directeur des soins présent a dit que « chaque contractuel allait recevoir un courrier pour lui dire que son contrat est prolongé. Du coup, il ne s'arrête pas au 31 janvier. »

A également, été dénoncé l'attitude du président du conseil de surveillance qui représente la maire de Digne : « Il a voté POUR le plan de licenciements au conseil de surveillance. Il a aussi appelé les autres membres à voter POUR. Et après, dans la presse, il se présente comme un sauveur, en disant que c'est grâce à lui qu'il y a eu un report. C'est quand même fort de café. Si la population savait tout ça... »

<https://www.facebook.com/share/v/1DNQVSncf/?mibextid=wwXlfr>

Dossiers :

PLFSS

Communiqué du Syndicat de la Médecine Générale

Les syndicats et organisations de défense des intérêts des médecins libéraux appellent à une grève à partir du 5 janvier prochain et à des manifestations afin de protester contre le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), qui vient d'être adopté le 17 décembre

Sous couvert de défendre l'accès aux soins et le système de santé, ces organisations défendent surtout les priviléges d'une corporation et ses bénéfices. Ielles s'insurgent contre les limitations portées aux dépassements d'honoraires, contre le contrôle de l'augmentation injustifiée des profits réalisés dans certaines spécialités, et défendent bec et ongles un système libéral qui a désormais largement fait la preuve de son incapacité à remplir le service essentiel à la population que représentent les soins de santé.

Le SMG partage avec les syndicats médicaux le rejet de certaines mesures de ce PLFSS, qui vont à l'encontre de la santé des habitant·es en obligeant les médecins à limiter leurs prescriptions d'arrêts de travail pourtant nécessaires à la santé de leurs patient·es... et en infligeant des amendes aux professionnel·les de santé si ielles ne remplissent pas le dossier médical partagé.

Le SMG rejouit surtout les critiques d'un PLFSS, dont les mesures les plus violentes socialement, telles que le doublement des franchises médicales, ont été reportées³, mais qui reste un budget d'austérité dans la même logique néolibérale de privatisation du système de soins avec entre autres la taxation des complémentaires santé qui se reportera finalement sur les assuré·es.

Nous pensons qu'il faut sortir d'une logique purement budgétaire. Un changement radical de paradigme est nécessaire tant au niveau de l'organisation du système de santé que dans le renforcement de la protection sociale.

Nous continuons à militer pour une Sécurité sociale universelle à 100 %, pour une réelle démocratie sanitaire incluant les habitant·es, pour la lutte contre les dépassements d'honoraires et pour le développement d'un grand service public du soin de premiers recours.

Ces mesures permettront d'améliorer les conditions de travail des professionnel·les, de reprendre le contrôle démocratique de l'organisation territoriale des soins primaires et d'améliorer l'accès (financier et géographique) des personnes aux soins selon leurs besoins.

Pour défendre un système de santé plus juste, plus respectueux des travailleur·ses et des usager·ères, plus accessible, et surtout plus efficace, médecins ou pas, rejoignez le SMG.

Budget : tarifs hospitaliers stables, inquiétude des directions

Le gouvernement a annoncé que les montants que remboursera, en 2026, l'Assurance-maladie pour chaque type de séjour pris en charge resteront identiques à ceux de l'année précédente. Pour les fédérations hospitalières, cela « revient, sans l'assumer, à imposer un plan d'économies massif ».

https://www.lemonde.fr/societe/article/2025/12/26/budget-des-tarifs-hospitaliers-stables-qui-provoquent-l-inquietude-des-hopitaux_6659500_3224.html

"Ce n'est pas à cause des patients si notre système de santé est en difficulté"

Jean-François Corty, président de Médecins du monde, appelle à arrêter de "culpabiliser les patients" et de plutôt "porter un combat autour de la défense d'un État social fort".

[L'article de France Info du 25 décembre](#)

Psychiatrie : une étude mondiale révèle un socle génétique commun aux troubles mentaux

[L'article de Libération du 23 décembre](#)

PÉDO-PSYCHIATRIE : TÉMOIGNAGE

Hélène Viennet

Psychanalyste et animatrice de groupes de parole, je m'avance vers des soignants qui travaillent dans les hôpitaux généraux implantés dans différentes régions.

Ce jour-là je prends le TER pour un centre hospitalier au cœur de la France. Je me risque sur « la diagonale du vide » disent les soignants de ces régions déshéritées.

J'ai le cœur serré, j'appréhende de retrouver ceux qui, dans un service de pédiatrie générale, prennent soin d'adolescents en très grande souffrance psychique et parfois violents, et en même temps d'enfants ou de nourrissons nécessitant des soins somatiques de grande précision.

Tout le monde dans cet hôpital va mal. Parents et enfants, ados et familles, et bien sûr équipe médicale et soignante en sous-effectif constant et non formée à la psychiatrie.

L'équipe du service de pédiatrie générale supplée chaque jour au manque de structures soutenantes sur leur territoire. Progressivement les CMP ont fermé, les lieux d'accueils n'existent plus, les foyers ont mauvaise réputation...

Les ados sont donc hospitalisés en service de pédiatrie générale après un passage aux urgences de l'hôpital. On ne peut pas faire grand-chose pour eux mais une hospitalisation leur est accordée pour que les parents soufflent et que les ados se reposent et soient un peu protégés du milieu hostile dans lequel ils peuvent baigner.(...)

(cf Printemps de la psychiatrie)

Culture et santé :

LECTURES

Le N° 55 des Cahiers de santé publique et de protection sociale

de Décembre 2025 vient de paraître. Ce numéro est particulièrement centré sur la protection sociale qui a donné lieu à des débats intenses. Il donne des informations et propose des textes pour la réflexion. Nous vous donnons à lire la deuxième partie des réflexions de Nadine Khayi sur l'histoire de la médecine du travail, ainsi que des réflexions sur la santé dans les départements d'Outre Mer.

https://cahiersdesante.fr/?utm_source=brevo&utm_campaign=Les%20Cahiers%20de%20sant%20N55%20sont%20en%20ligne%20_copy&utm_medium=email

FILM

55 STEPS 🎬 Oscar du meilleur film 🎭 | Film Drame complet en FRANÇAIS FR | avec Helena Bonham Carter

Ce film de 2017 est recommandé sur le Printemps de la Psychiatrie
C'est un film américain, avec ce que cela implique pour la mise en scène.
C'est un bon film, grand public, sur les droits des patient.e.s.

https://youtu.be/Vsus_i_unz4?si=_6QHrW5WopFQdpnl

L'intérêt d'Adam

Laura Wandel 2025

Adam, 4 ans est hospitalisé pour malnutrition à la suite d'une décision de justice.

[L'intérêt d'Adam](#)



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières – Tél : 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant – 45120 Chalette sur Loing – Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landas@sfr.fr

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87

Site : <https://coordination-defense-sante.org/> Facebook Mastodon Bluesky

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org